



CONTACTS:  
GUESSANT Morgane  
JEULIN Frédérique

## **CSE et DIALOGUE SOCIAL A LA POSTE CELA COMMENCE TRÈS TRÈS MAL !!!**

Les premières élections aux CSE à La Poste se sont déroulées début octobre 2024. La mise en place de ces CSE est à peine terminée que la direction de la Poste (DEX Bretagne) s'est mise en tête de « dégommer » les élu.es du syndicat SUD-PTT au CSE de la DEX Bretagne.

Pour rappel, le syndicat SUD est arrivé en 2ème position aux élections du CSE « courrier » Bretagne concernant 4750 postiers et postières. C'est manifestement ce qui ne plait pas à la direction.

C'est ainsi que deux élu.es SUD au CSE DEX Bretagne viennent d'être convoqué.es à des conseils de discipline à l'issue d'entretiens bizarres. Très curieusement, les procédures et les griefs sont les mêmes !!!

Il s'agit d'une factrice de Lorient et d'un facteur de St Quay Portrieux, tous les deux élu.es au CSE lors des élections d'octobre 2024.

Le premier conseil de discipline qui concerne la factrice de Lorient se déroulera le 14 janvier à 9h 30 à Rennes à la direction exécutive Bretagne (DEX) qui demande une sanction de 2 mois d'exclusion sans salaire !!

### **Que lui reproche-t-on ? Les griefs sont les suivants :**

- « Incitations à adopter un comportement tendant à perturber le bon fonctionnement du service »
- « Propos ou comportements inadaptés de nature à mettre en cause ou décrédibiliser la ligne managériale ».

Manifestement, cette collègue qui représente le syndicat SUD depuis plus de 10 ans dans son bureau de poste à Lorient n'a fait que son travail de « syndicaliste » en incitant les postières et postiers à se défendre y compris par des débrayages et en revendiquant de meilleures conditions de travail.

Manifestement, notre camarade n'a fait que son travail de « syndicaliste » en distribuant des tracts qui critiquent les orientations stratégiques, économiques et sociales de la direction de La Poste, notamment lors de réorganisations successives supprimant des emplois et des tournées de de factrices et de facteurs !

**Le syndicat SUD ne croit ni au hasard ni aux coïncidences. 2 procédures disciplinaires sur 2 élu.es SUD 3 mois après les élections sont l'expression d'un anti-syndicalisme primaire et de tentatives d'intimidations inadmissibles**

**C'est pourquoi le syndicat SUD-PTT appelle à se rassembler  
le mardi 14 janvier devant la direction de La Poste,  
27 bd Colombier, Rennes à partir de 9h00**